

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 25 (2001)

Artikel: Histoire du moulin de Glovelier
Autor: Christe-Meier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRE DU MOULIN DE GLOVELIER

Dans un précédent article paru dans *L'Hôtâ*¹, je m'étais intéressé au moulin de Courfaivre. L'histoire de celui de Glovelier présente beaucoup de similitudes avec celui qui fut présenté précédemment, entre autres par le fait qu'il appartient durant plusieurs siècles à une famille noble, les de Vorbbourg, et d'autre part, parce qu'il changea aussi de meuniers à plusieurs reprises, contrairement à ceux de Bassecourt ou de Courtételle, où les mêmes familles gardèrent leur bien durant plusieurs siècles.

Un des premiers documents faisant mention d'un moulin à Glovelier signale que Werner de Glovelier, écuyer, donne le 25 janvier 1316 à Mrs de Bellelay le domaine qu'il possède à Glovelier et qui comprend cours d'eau et moulins².

Un autre texte du cartulaire de Bellelay a trait au moulin possédé par Henri dit Frochart de Glovelier et qui a été construit par lui et l'abbaye à frais communs. Il payait au monastère un cens annuel d'un demi-muid de blé, mesure de Porrentruy – sans doute en reconnaissance d'un droit résultant de la participation du couvent à la construction, et peut-être aussi de quelque autre droit que Bellelay s'était réservé. Le 25 avril 1334, Henri dit Frochart leur donne l'usine «pour le remède de son âme», selon l'expression consacrée, de l'âme de feu sa femme et de celle de feu son frère.

C. Gigandet, l'auteur d'une étude approfondie et moderne sur *Bellelay, histoire d'une ancienne abbaye de Prémontré*³, fait remarquer que les abbés de Bellelay n'ont que peu investi dans l'achat de biens – fonds entre 1254 et 1323; il signale néanmoins quelques acquisitions de moulins à Séprais et Tavannes.

Le moulin de Glovelier, fief des nobles de Vorbourg

Il ne m'a pas été possible de préciser quand le moulin de Glovelier est devenu un fief des nobles de Vorbourg.

Toutefois, en consultant les actes de cette famille aux archives de Porrentruy⁴, on peut trouver différents documents qui font mention de leur moulin à Glovelier («Mühle und Güter in Leotingen») aux dates suivantes: 22 février 1483, 15 juin 1558, 28 novembre 1622. A noter que le dossier complet des de Vorbourg contient des actes allant de 1400 à 1747.

Malheureusement, cette famille devait s'éteindre au début du XVIII^e siècle déjà, par la mort de Jean-François, baron de Vorbourg, seigneur de Brambach, de Chrumbach, de Königshofen, qui fut tué en duel en 1712 à Wetzlar. Je reviendrai plus loin



«Le moulin de Glovelier, vu du nord-est.» Photo Office du patrimoine historique, Porrentruy, 1987.

sur cette famille, qui joua un rôle important à Delémont et dans l'Evêché de Bâle.

A noter que le baron Jean-François de Vorbourg ne profita guère de l'héritage laissé par son père Jean-François-Wolfgang, conseiller de Son Eminence l'Electeur de Mayence et de Son Altesse l'Evêque de Wurtzbourg, décédé en avril 1699^s.

En plus, la mort du dernier descendant de la famille eut pour effet de déclencher la procédure habituelle dans ces cas-là, le retour des biens de la famille au Prince-Evêque. La liste de ceux-ci figurent dans «L'Etat des Rentes et Censes des biens et fiefs de Messieurs de Vorbourg de 1713» qui m'a paru intéressante et qui figure ci-après. Pour éviter trop de détails, seuls les lieux, les noms des propriétaires et les biens-fonds ont été mentionnés.

A Glovelier

— «Les hoirs de feu le mayre Hertzis retiennent le moulin dudit lieu en fief qu'ils disent avoir rebati à leurs frais...»;

— «Antoine Girard notaire audit lieu donne d'une terre dit le fief ès Coirrez eschut cy-devant et dévolus à Mons. de Vorbourg et tenue à présent par amodiation...»;

— «Le mayre et chirurgien Raspelier qui possédait ci-devant une partie de cette terre prie très humblement S.A. de la lui vouloir réamodier ou donner en fief.»;

— «Jacques Carnal, modo Ambroise son fils tient par amodiation une terre dite la terre au Clerc...»;

— «Anthoine Vautheré doit d'une terre...».

A Bassecourt

— «Christophel et Jean Henry Bourregnon donnent pareillement d'une terre blé...»;

— «Christophel Jean Vuillaume doit pour le prez Borbay qu'il retient en fief...»;

A Sohières

— «Les Mertenat donnent annuellement d'une terre qu'ils retiennent en fief...»;

A Montavon

— «La Communauté dont le Mayre est porteur donne pour la moitié de ce lieu annuellement en argent...»;

Au Vorbourg

— «Jean George et Joseph Räss qui retiennent les métayries de la ville de Delémont donnent annuellement 15 £.»

A Develier-dessus

— «Jacques fils de feu Anthoine Greppin soit d'un chesal et d'un clos qu'il retient en fief argent...»;

— «François Chappuis doit du chesal de sa maison qu'il retient en fief par lettre du 27 sept. 1682...»;

Jean fils d'Henry Greppin donne de même du chesal de sa maison qu'il

retient en fief par lettre du 4 sept. 1662...»;

A Courroux et Courcelon

— «Jacob Farine doit d'un clos rier leur maison argent, dit que c'est une cense foncière et n'avoir pas de lettre...»;

— «Barbel Farine femme de Jean George Mérat donne pour la moitié de six faux de prés dit et appelé le pré derrier que ses ancêtres retiennent en fiefs mâles...»;

— «des héritiers de feu Jean Perrin Cléménçon donnent l'autre moitié desdites six faux...»;

— «Gérie Chièvre, modo Frantz Mérillat doit d'un chesal et clos [...] et pour la moitié d'un autre clos rier la maison...»;

— «Jeantat Mérillat doit de cense foncière à ce qu'il dit pour un clos rier la maison...»;

— «Arnold Besançon doit aussi pour deux petites pièces de clos rier la maison...»;

A Courrendlin

— «Abraham Wisard donne pour le pré la Saunière argent...»;

Il ressort de ce qui précède que le moulin de Glovelier était tenu en fief au début du XVIII^e siècle par les hoirs de feu le mayre Hertzis. Une requête du 17 juin 1713, adressée à S.A. par Melchior, Etienne et Antoine Hertzis, tous trois fils de feu le mayre Jean

pt.
ier
ne
de
an
de
erfes
rin
es-
itz
et
la
on-
la
our
ai-
le
le
au
de
du
par
eis,
an

Henry Hertzeis de Glovelier, le confirme en ces termes: «des requérants rappellent que le moulin de ce lieu a été concédé en fief masculin à fu Nicolas Hertzeis leur grand-père de la part de Messieurs de Vorbourg en l'année 1688». Ils ajoutent, en se référant aux lettres d'investitures jointes, qu'il fut «obligé de le faire rebâtir et rétablir tout à neuf sur les plaintes qu'en avaient fait les habitants dudit lieu».

Pour l'occasion, les requérants avaient demandé l'appui du receveur du prince à Delémont, Jacques Christophe Bennot⁷, qui précisait dans sa lettre à S.A. que «Jean-Henry Hertzeis prit le moulin pour y faire de nouveaux canaux pour y conduire plus d'eau afin de pouvoir contenir et attirer les moulans [=clients], dont un de ces canaux qui traverse la fin et s'en va à Undervelier qui est son terrain lui a coûté beaucoup par rapport qu'il a fallu accorder à des particuliers possesseurs des champs qu'il traverse. L'autre canal qui vient du chemin qui s'en va vers St-Brais ne lui a pas moins coûté, et on peut dire que tous les bâtiments et réparations leur ont coûté passé 3000 livres». Bennot ajoute, par ailleurs, que le moulin de Glovelier souffre de la concurrence de ceux de Sceut, Saulcy et Lajoux en signalant l'opposition qui avait été faite à Mrs de Bellelay lorsqu'ils autorisèrent la construction du moulin de Saulcy.

Après la mort de Melchior Hertzeis, une nouvelle lettre fut expédiée, le 13

novembre 1720 à Ambroise Carnal dudit Glovelier au nom et comme tuteur des deux frères dudit Melchior Hertzeis, Etienne et Antoine pour eux et leurs hoirs mâles. Après le décès de Son Altresse et prince Jean-Conrad, Evêque de Bâle, Etienne a fait la réquisition et une nouvelle lettre lui a été expédiée le 8 juillet 1738 et pour son frère Antoine.

En poursuivant la lecture du même document des Archives de Porrentruy, on apprend que le moulin a changé de main quatre ans plus tard et que «par gracieux appoinement du 5 novembre 1742 donné sur la lettre d'acquisition dudit moulin au profit de Jean-Pierre L'Eschine [=Léchenne] pour lui et comme porteur de ses frères Jean-Baptiste Joseph et Pierre-Joseph L'Eschine de Berlincourt pour la somme de 3825 livres bâloises et des deniers de consentement de 191 livres bâloises, sous le cautionnement d'Adam Eray de Bassecourt, et une nouvelle lettre leur est expédiée le 6 novembre 1742».

Celle-ci sera renouvelée le 27 février 1747 et le 18 février 1760 en faveur des frères L'Eschine. Le 8 décembre 1766, Joseph Léchenne vend ce moulin à Joseph, fils de feu Jean Schaller de Rebeuvelier pour la somme de 5100 livres bâloises selon lettre d'investiture du 23 décembre 1766. Mais l'acquéreur n'ayant pu tenir son marché, il cède le moulin à Jean-Jacques Joliat de Courtételle selon acte du 13 janvier



«Armoiries de la famille Vorbourg. Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont.»
Photo Eva Racine

1767 et lettre d'investiture du 15 février 1767. Qui était Jean-Jacques Joliat?

C'est l'abbé Charles Ignace Charmillot (1840-1910), ancien curé de Saint-Imier et l'auteur des recherches sur l'histoire de la famille Schaffter⁸ du moulin de Courtételle qui va nous donner la réponse. Parmi les enfants de Joseph Schaffter, deuxième propriétaire du moulin de Courtételle, M. Charmillot mentionnait Marie-Anne, qui épouse vers 1750 Jean-Jacques Joliat, fils de Pierre, de Courtételle. Ce couple eut trois garçons; l'un d'eux,

Jean-Jacques, portant le même prénom que son père, alla se fixer au moulin de Glovelier et devint la souche des Joliat de Glovelier⁹; un autre, François-Joseph dit Franz, allant exploiter le moulin de Corban que son père avait acheté. le troisième, Pierre Joseph, se maria à Courtételle, où il devint maire.

Jean-Jacques, fils de feu Pierre Joliat de Courtételle, était porteur et seul possesseur du «premier fief à cours d'eau de Glovelier consistant au moulin dudit lieu et ses dépendances provenant de la noble famille de Vorbbourg», accordé en 1775 par Frédéric de Wangen de Geroldseck, Evêque de Bâle, Prince du Saint-Empire.

Le 31 janvier 1783, le nouveau prince Joseph de Roggenbach renouvelle le contrat à Jean-Jacques Joliat sous les mêmes clauses et conditions qui sont énoncées. Voici un extrait de la lettre de fief:

Nous Frédéric par la grâce de Dieu, Evêque de Basle, Prince du Saint Empire.

Faisons sçavoir, que sur très humble supplication à Nous faite par nôtre amé et féal Jean Jacques fils de feu Pierre Joliat de Courtételle, Porteur et seul Possesseur de ce fief; Nous l'avons gracieusement et de nouveau inféodé pour lui et ses descendants mâles procrésés en loyal mariage, et qui demeureront dans le lieu de Glovelier, en fief mâle mouvant de Nous et de l'Evêché de Basle, c'est à sçavoir, le moulin et ses dépendances provenant des Nobles de



«Armoiries de la famille Spechbach. Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont.»
Photo Eva Racine

Vorbbourg situé vers le milieu dudit village de Glovelier, consistant en un Batiment dont le sol est de quatorze perches quarrées lequel comprend l'habitation du meunier, deux moulants et un égrugeoir ayant chacune des trois usines leur roûe particulière, En un grenier ayant ses fondemens en terre à quelques pas de distance et devers midy du Batiment du moulin, dont le sol est de deux perches vingt quatre pieds quarrées; en des petites Etables joi-

gnantes le mur du cimetière, dont le sol est d'une perche quarrée. En un terrain en nature d'Etual joignant du côté de bise et de midy le batiment du moulin et faisant un angle saillant contre le verger en dépendant, ledit Etual de la contenance de vingt huit perches quatorze pieds quarrées; au Sol de la rivière du côté de minuit, participant de bise des dits moulin et Etual jusqu'au Communal ou Grand chemin de la longueur de soixante et treize pieds et de la contenance de douze perches et demi quarrées; En un petit jardin entre l'angle méridional occidental du moulin et l'angle septentrional oriental du cimetière, de la contenance de deux perches et soixante pieds quarrées; en l'Etang servant au moulin dont le sol est d'un quart de journal trois perches et quatre-vingt six pieds quarrées; et au verger situé du côté de midy des avants dits Batimens et Etual, tout à l'entour de l'Etang...

A la génération suivante, Jacques, né le 18 janvier 1769, de Jean-Jacques et Anne-Marie Schaffter, succède à son père, décédé en 1793. Mais, entre temps, le pays a été envahi par les armées révolutionnaires et pendant quelques années la vie ne fut pas très facile. Après l'éphémère République rauracienne, la principauté épiscopale de Bâle est incorporée à la France, qui avait aboli dès 1789 les droits féodaux. En 1793 commence la vente des biens nationaux, soit les propriétés ayant appartenu au Prince-Evêque, aux cou-

e sol
rein
é de
in et
erger
ontre
orze
e du
des
u'au
lon-
de la
demi
entre
oulin
du
deux
; en
ol est
es et
t au
rants
tour

s, né
es et
son
ntre
les
dant
très
ique
pale
, qui
aux.
iens
yant
cou-

vents et aux nobles ayant quitté le pays. Le moulin est probablement devenu, à ce moment-là, la propriété de la famille Joliat. Jacques se marie le 10 mars 1797 avec Marguerite Girard, née le 9 mars 1774, de Glovelier, fille de Joseph et de Marianne Queloz. Ils auront six enfants dont deux qui épouseront aussi des Girard: Henri Joseph, né le 12 novembre 1802, épouse le 18 février 1829 Catherine Girard, née le 4 novembre 1802, fille de Joseph et de Thérèse Girard¹⁰.

Le moulin aux XIX^e et XX^e siècle

Au décès de son père, le 2 mars 1820, Henri-Joseph Joliat reprit le moulin, qu'il chercha à développer en lui adjointant, en 1849, un battoir à grain et une huilerie et, en 1852, une scierie, mus par les eaux de l'étang du moulin, alimenté par la source «Joliat», dont le captage avait été payé en pièces d'or, à ce qu'on dit. On trouve dans les archives un plan de situation daté du 3 décembre 1849 concernant une requête pour l'aménagement d'un battoir à roue hydraulique projeté par M. Joliat, maire à Glovelier.

Joseph Joliat remplit aussi diverses fonctions publiques. En 1839, il fut élu maire de Glovelier, poste qu'il conserva jusqu'en 1867. Il occupa aussi les fonctions de juge suppléant, puis de juge au Tribunal de Delémont. Sur le plan cantonal, il fut élu député au Grand

Conseil du canton de Berne en 1841, où il siégea jusqu'en 1846 dans les rangs du parti libéral¹¹. Henri Joseph Joliat et Catherine Girard eurent neuf enfants¹², quatre filles dont deux épousèrent des Girard, et cinq garçons dont deux qui firent des études et se marièrent¹³. Comme Henri Joliat, décédé le 30 juillet 1874, n'avait pas d'enfant qui puisse reprendre le moulin, la famille Joliat remit la propriété et l'exploitation du moulin avec battoir et scierie, dans les années 1888 à 1890 à la famille

Georgy, originaire d'Audincourt, puis bourgeoise d'Epiquerez.

Joseph Georgy, né à Berlincourt le 12 septembre 1848, avait épousé vers 1878 Joséphine Villat, du hameau de Césay (commune de Saint-Brais), née à Montfavergier le 24 février 1853. Le couple géra le moulin de Vicques avant d'arriver à Berlincourt, exploiter le moulin du lieu (après le pont, à droite, en direction de la Jacotterie).

La famille était accueillante, il y avait place à table pour les plus démunis.



Cette carte nous montre la scierie vers 1912 – actuel hangar des pompes – devant laquelle se trouve la famille Georgy, propriétaire de l'immeuble à l'époque, soit Madame Joséphine Georgy née Villat (1853-1929) et cinq de ses enfants.

Joseph et Joséphine eurent neuf enfants dont huit se marièrent, six filles et deux garçons, le cadet célibataire étant décédé à vingt ans. Parmi ceux-ci, Charles, qui avait épousé Agathe Billod du Cerneux-Péquignot, et qui avait fait l'apprentissage de meunier à Bassecourt, reprit pour quelques années l'exploitation de la scierie et le battoir. Malheureusement ses affaires devinrent déficitaires et la commune de Glovelier dut reprendre le domaine. Au cours de la dernière guerre, ayant trouvé acheteur, la commune vendit la propriété à Joseph Miserez, entrepreneur, qui la revendit, une dizaine d'années plus tard à Ernest Keller, menuisier, actuellement décédé. La famille de ce dernier est aujourd'hui encore propriétaire de l'ancien moulin. Sur la porte d'entrée de celui-ci (immeuble Keller), le linteau porte l'inscription suivante «1839 - H. J. Joliat». Quant à l'ancienne scierie-battoir, elle tient lieu actuellement de hangar pour les véhicules et le matériel des pompiers¹⁴.

La famille de Vorbbourg

Vu le rôle joué par les de Vorbbourg dans l'Ancien Evêché de Bâle, en général, et dans l'histoire du moulin de Glovelier, en particulier, je pense qu'il n'est pas inutile de se livrer à un bref rappel historique de cette famille.

En se référant à Arthur Daucourt¹⁵, on apprend que «le premier des

Vorbbourg ou Vorbourger connu s'appelait Uli dit le Texéran, lequel devint maître-bourgeois à Delémont en 1462. Le nom de Uli ou Hullin était le vrai nom de cette famille, qui habitait initialement le hameau du Vorbourg, et dont les membres faisaient de bonnes affaires en exerçant le métier de tisserand. Le fils d'Uli ayant épousé une fille fortunée nommée Adélaïde, fille de Jean Muller, maître bourgeois de Delémont, son père abandonna son ancien métier et fit d'importantes acquisitions à Courtételle, Bassecourt, Glovelier, etc.). Ce fut l'origine de la grande fortune et de l'influence des Vorbbourg. Les familles nobles de l'Evêché, comme les des Bois, les de Spechbach, les de Rothberg et d'autres s'allierent aux tisserands du Vorbourg par des mariages. Peu à peu ces tisserands s'attribuèrent des titres nobiliaires et se firent appeler de Vorbbourg».

André Rais mentionne en 1535 la vente par le Conseil de bourgeoisie de Delémont à «honorable, discret, prudent et sage homme Siffried Vorbourger» d'un morceau de terrain situé à Domont¹⁶. En 1551, lors d'une reconnaissance des biens de la ville, les représentants de Marx Vorbourger, fils de Siffried, les aborcent. Marx de Vorbourg construit alors le château de Domont, y accroche un peu partout ses armoiries et celles de sa femme, Jeanne de Spechbach. Marx Vorbourg mourut en 1572¹⁷.

Ses fils, Melchior et Jean-Conrad, furent envoyés en Allemagne pour y étudier. L'un d'eux, Jean-Conrad, s'y fit une belle situation, ayant reçu de l'empereur le titre d'écuyer, il devint conseiller à la Chambre impériale de Spire. Il séjournait le plus souvent en Allemagne, mais durant ses séjours à Delémont, il occupait sa résidence de Domont, où il fit faire des travaux d'aménagement et de défense, la transformant progressivement en un château fort.

Cette construction blessa la susceptibilité jalouse des bons bourgeois de Delémont qui voyaient avec dépit les fils des tisserands afficher les allures et l'orgueil de la véritable noblesse. Ils craignaient que cette forteresse ne soit plus tard une menace contre leur ville. Ils firent si bien que les Vorbourg se virent contraints de vendre à la ville de Delémont, le 11 octobre 1600, leur château de Domont, pour 3000 livres de Bâle...

Les Vorbourg de Delémont ont donné plusieurs membres de leur famille à l'Eglise. Jean-Henri fils d'Ullin avait épousé en 1468 Adélaïde Muller [voir plus haut]. A la mort de sa femme, il entra dans les ordres et fut licencié en droit en 1515. Chanoine de la collégiale de St-Ursanne, il fut appelé, le 19 février 1527, à Porrentruy, par l'évêque Christophe d'Uttenheim, pour être envoyé à Bâle en mission...

Wolfgang-Sigismond de Vorbourg, fils de Jean-Conrad et de sa première

ad,
y
fit
m-
es-
re.
en
à
de
ux
ns-
nâ-
ti-
de
ils
or-
ai-
lus
Ils
ent
de
nâ-
de
ont
ur
ils
de
sa
ut
de
ut
iy,
m,

rg,
re

femme Anna Ifflinger, de Granegg... était chanoine du chapitre de Moutier-Grandval en 1608. Il était de plus custode des Sts Pierre et Alexandre à Aschaffenbourg, en Allemagne, conseiller et commissaire de l'archevêque de Mayence, en 1625.

Jean-Philippe de Vorbourg, frère du précédent était le cinquième Vorbourg occupant un canonat dans le chapitre de Moutier-Grandval. Il fut élu prévôt le 20 juillet 1613, poste qu'il occupa durant quarante ans dans des circonstances exceptionnellement difficiles. La Guerre de Trente Ans ravageait l'Evêché de Bâle, qu'elle couvrait de sang et de ruines. C'est lui qui signa, en 1648, le traité de Westphalie au nom du prince-évêque de Bâle. Notons encore qu'il a publié une Histoire d'Allemagne en latin, très volumineuse. (Francfort 1645-1651, 6 vol.).

Les armoiries des tisserands du Vorbourg étaient «un champ bandé d'or et d'azur de 7 pièces, et pour cimier: un cerf issant d'azur accorné d'or». Celles des Spechbach «d'azur à trois écussons d'or, et pour cimier».

Les armes de mariage de Marx de Vorbourg et de Jeanne de Spechbach, son épouse, figurent au-dessus de l'entrée et sur la façade sud du château de Domont, ainsi qu'au premier étage. (voir M. BERTHOLD, *Arts et monuments République et canton du Jura*)

Jean Christe-Meier,
Le Bémont

Notes:

¹ *L'Hôta*, 23 (1999).

² A. RIBEAUD, *Le Moulin féodal*, p. 145, en se référant à Trouillat, III, p. 228.

³ *Intervalles*, 15 (1986), p. 53 sqq; C. GIGANDET, *Bellelay, histoire d'une ancienne abbaye de Prémontré*.

⁴ AAEB B 237/38.1, de Vorbourg

⁵ Lettre du 15 janvier 1700 du Dr Hennet procureur spécial et chargé ayant du baron Jean-François de Vorbourg à l'adresse de S.A. l'Evêque de Bâle.

⁶ AAEB B 237/38.1 H 132 de 1713.

⁷ AAEB B 237/38.1 H 99.

⁸ Cité par Mme J. BAOUR, *Les familles Quiquerez-Saunier*, p. 187.

⁹ La généalogie de la famille Joliat a été mise à ma disposition par M. Maurice Joliat, de Bassecourt, que je remercie vivement.

¹⁰ Sa sœur Catherine, née en 1801 se marie en 1827 avec François Girard, né en 1798, notaire, maire, fils de Joseph et de Thérèse Girard.

¹¹ Office du patrimoine, Porrentruy, François Noirjean, lettre du 5-10-1989.

¹² Registre bourgeois de Glovelier.

¹³ L'aîné Charles, né le 3 avril 1831, étudia la médecine à l'Université de Berne avant de s'installer à Saignelégier, puis à Delémont. Il fut marié deux fois, d'abord avec Catherine Joséphine Girard, née le 30 juillet 1835, qui eut quatre enfants, puis avec Agnès Gerspacher, née le 31 août 1846, qui eut une fille. Le cadet Jules, né le 14 juin 1839, étudia le droit et devint notaire. Il succéda à son père

comme maire de Glovelier de 1868 à 1874, puis se maria avec Marie Louise Comte, née en 1853, de Courtételle, qui lui donna une fille, Emma. Son épouse étant décédée en 1877, Jules se remarie, deux ans plus tard, avec la veuve de son frère Charles, décédé en 1876. Agnès Gerspacher aura deux enfants de son deuxième mariage: Henri, né en 1880, sera médecin à La Chaux-de-Fonds, Marie Marguerite, née en 1881, restera célibataire. Le Dr Henri Joliat (1880-1958) est connu pour ses nombreuses études et ouvrages sur l'archéologie et l'histoire du Jura bernois. En publiant en 1918 une étude intitulée *Le Jura bernois; ce qu'il fut, ce qu'il pourrait être*, il crée la surprise en rejoignant les «séparatistes» de l'époque: Alfred Ribeaud, qui venait de faire paraître son *Introduction à l'étude de la question jurassienne*, et Louis Viatte, avec *Le Canton du Jura*.

¹⁴ La documentation sur le moulin de Glovelier ainsi que sur l'histoire moderne du village a été mise à ma disposition par M. A. Chavanne, de Glovelier que je remercie vivement.

¹⁵ A. DAUCOURT, *Histoire de la ville de Delémont*, p. 665 sqq.

¹⁶ André RAIS, *Delémont ma ville*, p. 119.

¹⁷ J.-Ph. KESSI (Editions Pro Jura, 1974).

F
v
c
v
t
r
n
s
l
e
t
g
d
d
d
p
a
p
s

s
e
a
l
f
i
r
a
t
i
n
p
s
i
f
c
a
l
e
r
s
e
O
t
p
o